

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2020

DÉLIBÉRATION N° 2020_066

Rapporteur : Bertrand KLING

Objet : Modification de la composition des commissions municipales et de la commission du règlement intérieur

L'an deux mille vingt, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Malzéville, étant assemblé en séance ordinaire, en visioconférence, sous la présidence de Bertrand KLING, Maire.

| Nombre de conseillers | | | Présent-es : |
|---------------------------|----------|---------|---|
| en exercice | présents | votants | |
| 29 | 26 | 29 | Bertrand KLING - Irène GIRARD - Jean-Marie HIRTZ - Malika TRANCHINA - Pascal PELINSKI - Gaëlle RIBY-CUNISSE - Gilles MAYER - Alexandra VIEAU - Philippe BERTRAND-DRIRA - Stéphanie GRUET - Jean-Pierre ROUILLON - Jessica NATALINO - Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX - Sophie DURIEUX - Daniel THOMASSIN - Elisabeth LETONDOR - Gilles SPIGOLON - Anne MARTINS - Jean-Marc RENARD - Claire FLORENTIN-POIZOT - Paul LEMAIRE - Marie-Claire TCHAMKAM - Pierre BIYELA - Corinne MARCHAL-TARNUS - Jean-Yves SAUSEY - Camille WINTER |
| Date de convocation | | | Excusé-es : |
| 13 novembre 2020 | | | |
| Date d'affichage | | | Aude SIMERMANN procuration à Irène GIRARD - Yves COLOMBAIN procuration à Jean-Marie HIRTZ - Agnès JOHN procuration à Malika TRANCHINA |
| 27 novembre 2020 | | | |
| Transmis en préfecture le | | | |
| 27 novembre 2020 | | | |

Rubrique : 5.2

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Camille WINTER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

L'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales permet au conseil municipal de former des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises, soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Ces commissions municipales peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil. Elles ont pour objectif d'étudier certaines questions avant qu'elles ne soient soumises à la décision de l'ensemble des membres du conseil municipal.

Le conseil municipal a ainsi procédé à la création de 4 commissions municipales ainsi qu'à la désignation de leurs membres titulaires et suppléants lors de sa séance du 04 juin 2020.

Il a par ailleurs procédé à l'élection des membres de la commission du règlement intérieur lors de la même séance.

La loi ne fixant pas de méthode particulière pour la répartition des sièges de chaque commission, le conseil municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'assemblée, chacune des tendances représentées en son sein devant disposer d'au moins un représentant.

Une des conseillères municipales a fait part de sa volonté de siéger en tant qu'indépendante au sein du conseil municipal.

Compte-tenu de cette évolution et afin de garantir l'expression pluraliste de l'ensemble des élu-es au sein de l'assemblée communale, il apparaît nécessaire de désigner à nouveau les membres de chacune des commissions. Chaque commission sera composée de 8 à 12 membres titulaires et de 8 à 12 membres de suppléants.

Il convient par ailleurs de renouveler les membres de la commission du règlement intérieur qui seront désormais au nombre de six en plus du maire, président de droit.

Le maire sollicite chacune des tendances en présence, afin qu'elles lui proposent des candidats-es.

Le maire propose un vote à main levée, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité.

Vu les motifs précédemment exposés,

Vu la délibération n° 2020.025 installant les commissions municipales,

Vu la délibération n° 2020.026 installant la commission du règlement intérieur,

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

modifie la composition des différentes commissions municipales comme suit :

Commission Education et solidarités

| Membres titulaires | Membres suppléants |
|---------------------------|-----------------------------------|
| - Président : Maire | - Stéphanie GRUET |
| - Malika TRANCHINA | - Marie-Claire TCHAMKAM |
| - Gaëlle RIBY-CUNISSE | - Agnès JOHN |
| - Sophie DURIEUX | - Alexandra VIEAU |
| - Jessica NATALINO | - Gilles MAYER |
| - Jean-Marc RENARD | - Claire FLORENTIN-POIZOT |
| - Anne MARTINS | - Paul LEMAIRE |
| - Pierre BIYELA | - Irène GIRARD |
| - Aude SIMERMANN | - Yves COLOMBAIN |
| - Gilles SPIGOLON | - Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX |
| - Jean-Pierre ROUILLON | - Corinne MARCHAL-TARNUS |
| - Jean-Yves SAUSEY | |
| - Camille WINTER | |

Commission Aménagement durable, environnement et cadre de vie

| Membres titulaires | Membres suppléants |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Président : Maire- Pascal PELINSKI- Jean-Marie HIRTZ- Philippe BERTRAND-DRIRA- Elisabeth LETONDOR- Daniel THOMASSIN- Aude SIMERMANN- Yves COLOMBAIN- Stéphanie GRUET- Jessica NATALINO- Alexandra VIEAU- Corinne MARCHAL-TARNUS- Camille WINTER | <ul style="list-style-type: none">- Jean-Pierre ROUILLON- Irène GIRARD- Gilles MAYER- Malika TRANCHINA- Gaëlle RIBY-CUNISSE- Anne MARTINS- Agnès JOHN- Sophie DURIEUX- Paul LEMAIRE- Jean-Marc RENARD- Jean-Yves SAUSEY |

Commission Vie locale, citoyenne et culturelle

| Membres titulaires | Membres suppléants |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Président : Maire- Irène GIRARD- Alexandra VIEAU- Gilles SPIGOLON- Paul LEMAIRE- Jean-Pierre ROUILLON- Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX- Claire FLORENTIN-POIZOT- Agnès JOHN- Marie-Claire TCHAMKAM- Philippe BERTRAND-DRIRA- Corinne MARCHAL-TARNUS- Camille WINTER | <ul style="list-style-type: none">- Stéphanie GRUET- Aude SIMERMANN- Yves COLOMBAIN- Jessica NATALINO- Gaëlle RIBY-CUNISSE- Malika TRANCHINA- Sophie DURIEUX- Jean-Marc RENARD- Anne MARTINS- Pierre BIYELA- Jean-Yves SAUSEY |

Commission Finances et ressources humaines

| Membre titulaires | Membres suppléants |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Président : Maire- Gilles MAYER- Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX- Irène GIRARD- Gaëlle RIBY-CUNISSE- Philippe BERTRAND-DRIRA- Pascal PELINSKI- Paul LEMAIRE- Agnès JOHN- Anne MARTINS- Alexandra VIEAU- Corinne MARCHAL-TARNUS- Camille WINTER | <ul style="list-style-type: none">- Stéphanie GRUET- Gilles SPIGOLON- Yves COLOMBAIN- Malika TRANCHINA- Jean-Marie HIRTZ- Sophie DURIEUX- Marie-Claire TCHAMKAM- Aude SIMERMANN- Daniel THOMASSIN- Jessica NATALINO- Jean-Yves SAUSEY |

modifie la composition de la commission du Règlement intérieur comme suit :

- Président : Maire
- Paul LEMAIRE
- Stéphanie GRUET
- Irène GIRARD
- Philippe BERTRAND – DRIRA
- Camille WINTER
- Jean-Yves SAUSEY

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre figurent les signatures

Le Maire,

Bertrand KLING



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- **recours administratif gracieux auprès de mes services,**
- **recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nancy.**